

# 78 votre canton

/ Adainville / Bazainville / Boissets / Bourdonné / Civry-la-Forêt / Condé-sur-Vesgre / Courgent / Dammartin-en-Serve / Dannemarie / Flins-Neuve-Eglise / Gambaïs / Grandchamp / Gressey / la Hauteville / Houdan / Longnes / Maulette / Mondreville / Montchauvet / Mulcent / Orgerus / Orvilliers / Osmoy / Prunay-le-Temple / Richebourg / Saint-Martin-des-Champs / Septeuil / Tacoignières / Le Tartre-Gaudran / Tilly /

n° 5 Novembre 2007

Ruralité

## Le Département des Yvelines aide aussi son agriculture

Près de 410 000 € ont été attribués en 2006 au monde agricole pour ses organisations professionnelles, pour une diversification et une valorisation des productions régionales, pour la préservation de l'environnement (sécurisation des cuves à engrais, bac de rétention des cuves à fuel, soutien aux cultures intermédiaires piégeant les nitrates). Et si vous voyez des cultures un peu inattendues comme du millet, du sarrasin, du sorgho, du moha, ce sont des jachères plantées pour favoriser la faune sauvage. 387 hectares ont été plantés de la sorte dans les Yvelines en 2006. Les aides du Département vont aussi à la plantation des jachères fleuries qui embellissent la campagne. Des discussions sont en cours pour aider l'agriculture à mieux valoriser directement ses productions légumes, fruits, viande, produits laitiers, etc. ■

Loisirs

## Le complexe aquatique Christian-Barjot ouvert depuis le 20 juin à Houdan

Vraie aubaine durant cet été pluvieux, le complexe aquatique a accueilli depuis sa mise en service de 450 à 500 usagers par jour en moyenne avec des pointes à plus de 700. Bien au-delà de la curiosité que provoque tout équipement nouveau, ce complexe de qualité, dont la construction a été remarquablement maîtrisée par le SIVOM de la région de Houdan, a déjà su fidéliser une large clientèle.

Avec la rentrée scolaire, ce sont maintenant certaines classes de nos écoles maternelles et primaires et de nos collègues qui iront apprendre ou parfaire leur natation.

Le Département des Yvelines a généreusement participé à cet équipement puisqu'il a accordé une subvention de 962 000 € pour un prix de revient de 5,725 millions € HT. La gestion de cet équipement de qualité a été confiée à la société RECREA qui gère de nombreuses autres piscines.

Avant la fin de l'année, le bowling 12 pistes, dont l'aménagement a été confié à la Société européenne de services, va venir compléter cet ensemble. Une subvention de 455 000 € a été accordée à cet équipement dont le coût (hors pistes) est de 1,374 million € HT.

Pour couvrir les charges de fonctionnement et d'emprunt, une charge de 11,08 €/habitant et par an est perçue par le SIVOM sur les budgets des communes, la Communauté de communes du pays houdanais assumant cette charge en lieu et place de ses communes membres. ■

Subventions

## Les aides du Département aux communes et associations de notre canton

Le Département aide les initiatives de nos communes, de nos associations et des acteurs économiques dans de nombreux domaines. Qu'on en juge au travers de ces exemples d'aides accordées depuis le début de l'année 2007 !

- > 36 000 € à la commune de Richebourg pour la confortation du clocher de l'église Saint-Georges
- > 5 034 € à la commune de Bourdonné pour l'achat d'un terrain en vue d'un parc paysager
- > 2 040 € pour l'aide aux activités de FRVescences à Septeuil
- > 1 034 € au Tennis-Club d'Orgerus
- > 194 500 € à la commune de Tilly pour la construction d'une cantine scolaire
- > 75 000 € à la Communauté de communes du pays houdanais pour la mise en place d'un système d'information géographique

- > 1 419 € au Football-Club de la région houdanaise
- > 117 000 € à la commune de Houdan pour la réalisation des places publiques de centre-ville
- > 28 000 € à la commune de Longnes pour l'insertion de réseaux électriques et de télécommunication
- > 250 € au club J3 de Gressey.

Votre conseiller général est à votre disposition pour vous aider à mobiliser l'aide du Département. ■

Edito

Sous l'impulsion de son président Pierre Bédier, le Département innove en permanence pour répondre aux besoins des Yvelinois. Il en est ainsi de la politique départementale en faveur du logement qui doit permettre de réaliser quelque 6 000 logements nouveaux par an dans le département pour permettre à tous les âges de la vie



et tous les pouvoirs d'achat de se loger dans les Yvelines, pour permettre aussi aux entreprises yvelinoises de pouvoir continuer leur développement parce que leurs employés trouveront des logements à proximité.

Mais pour le Conseil général des Yvelines, une politique ce n'est pas seulement des mots d'ordre mais aussi des moyens financiers affectés. Ainsi les communes importantes recevront 10 000 € par logement si elles accroissent leur nombre de logements en les diversifiant et les communes rurales recevront 10 000 € par logement social qui s'établira sur leur territoire. Alors, peut-être répondrons-nous enfin d'abord aux besoins de logement de la population de nos villages, en particulier de nos jeunes qui souhaitent décohabiter, de nos aînés qui se retrouvent seuls avec une maison trop grande, de ceux qui sont atteints par le divorce, des jeunes couples qui voudraient acheter sur place, des ménages aux faibles revenus. La Communauté de communes du pays houdanais l'a compris et souhaite accompagner cette politique en finalisant son Plan local intercommunal de l'habitat. Le Département l'accompagnera.

Jean-Marie TÉTART  
Conseiller général - Maire de Houdan

## Mes responsabilités de conseiller général au Département

Un conseiller général est élu pour représenter son canton et en défendre les intérêts, pour impliquer le Département dans son développement par des projets et des subventions. Il doit aussi participer aux actions générales du Département. C'est dans ce cadre que Pierre Bédier m'a confié une délégation au développement durable, aux circulations douces et à la coopération décentralisée.

Une jachère floristique à Prunay-le-Temple.

Le complexe aquatique Christian-Barjot.

La porte de Bretagne à Montchauvet.

En bref

## La déviation de Richebourg : ça avance !

La Commission d'aménagement foncier qui doit permettre de réorganiser le parcellaire agricole touché par l'emprise de la déviation a été installée. C'est le Conseil général qui a la charge de piloter cette procédure préalable à la maîtrise de l'emprise. Cette déviation sera entièrement financée par le Département.

## Un appui exceptionnel du Département pour rénover les écoles de nos villages

Un programme exceptionnel d'appui aux communes a été adopté pour leur permettre de supprimer les classes encore installées dans des bâtiments préfabriqués vétustes ou pour faire des réhabilitations lourdes, création de cantines, etc. Un taux de 50 % de subvention du Département sera accordé sur 2007-2009 à ces opérations. D'ores et déjà des communes comme Richebourg, Tacoignières ou Prunay-le-Temple pourraient être intéressées par ce dispositif.

## Rénovation du patrimoine historique

La municipalité de Montchauvet a inauguré la porte de Bretagne qui a été complètement rénovée grâce à des subventions de la Région Ile-de-France et du Département. Un très bel exemple de sauvegarde du patrimoine du Pays houdanais. ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

### Groupe de la majorité départementale

L'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, a été inaugurée le 5 octobre dernier par Christine Boutin, Ministre du logement, en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil Général des Yvelines et de Claude Jeannerot, Président de l'Agence Nationale d'Information sur le Logement. Située au 3 rue Jean Mermoz à Versailles, et présidée par Alain Schmitz, Conseiller Général, cette association a été créée en 2006 à l'initiative du Département des Yvelines dans le cadre de sa politique en faveur du logement. Assurant une véritable mission de service public, cette agence devrait pouvoir accueillir rapidement de nombreux particuliers en quête de réponses juridiques, financières et fiscales.

### Groupe socialiste

Réorganisation de l'Action Sociale Départementale : cette réorganisation manque clairement de transparence. Élus d'opposition et organisations syndicales n'ont été ni consultés, ni informés. Nous ne contestons pas l'intérêt de moderniser l'Action Sociale afin de proposer des services de meilleure qualité pour les usagers et des conditions de travail optimales pour les agents. Mais la refonte de la principale compétence du Département aurait mérité un travail plus suivi avec les élus et le personnel concerné. La précarisation du travail et la fragilisation des cellules familiales qu'elle induit sont autant de défis à relever en matière d'insertion et de solidarité. Notre collectivité a ainsi le devoir de mettre à disposition de tous un outil de maintien du lien social plus juste et efficient.

### Groupe communiste

M. Sarkozy et le MEDEF veulent fracasser notre modèle social et la solidarité. Il s'attaque à marche forcée à toutes les garanties des salariés : les 35 heures, le droit à la retraite, les régimes spéciaux, le droit à l'assurance chômage, la Sécurité sociale, le droit du travail, la santé, le SMIC, le patrimoine des personnes dépendantes... Le patronat pavise, les assurances privées se frottent les mains. Le Président annonce que «le dialogue social» ne changera rien à ses projets de recomposition d'une société assise sur des valeurs redoutables : l'individualisme, le profit. La mobilisation pour une riposte la plus large doit s'organiser dans la rue mais aussi dans les urnes. Nous y contribuerons de toutes nos forces.